

Profil

Comme tout bon pair

Le vécu apporte des connaissances : on parle alors de savoirs expérientiels. Mais les mettre au service des autres ne suffit pas pour pratiquer la pair-aidance. Prise de recul, écoute active, sens du collectif, pouvoir de conviction, capacité de communication... font aussi partie des qualités à acquérir ou à développer. Nécessaires pour soi et pour celles et ceux que l'on accompagne.



Avoir du recul sur sa situation

Vouloir partager les fruits de son expérience s'avère possible seulement si le pair a lui-même accepté son histoire. D'autant qu'« être pair demande une forme de solidité pour aller de l'avant », estime Patrice Giordano, directeur territorial des actions associatives d'APF France handicap dans le Cher et l'Indre. « Les candidats doivent avoir fait du chemin par rapport à leur propre pathologie », renchérit Véronique Carrette, responsable des formations à la Ligue française contre la sclérose en plaques (LFSEP). La formation de patients-experts délivrée par cette association vise d'ailleurs à permettre à chacun de parler de LA Sep et non pas de SA Sep.

Être volontaire

La pair-aidance aide à réaliser ses propres choix et soutient la participation des personnes aux décisions qui les concernent. C'est même l'un de ses objectifs premiers. « Pour autant, partager son vécu et aller à la rencontre de l'autre n'a rien d'anodin », souligne Sébastien Pouilly, responsable de projet autour des questions d'autodétermination au sein du pôle Henri Dunant de la Croix-Rouge dans les Hauts-de-France. Les établissements de ce pôle comptent des personnes formées dans le cadre de l'expérimen-

tation d'Epap (Empowerment and participation of persons with disability) dédiée à renforcer le pouvoir d'agir et la participation des personnes en situation de handicap.

Témoigner d'un sens du collectif

« En formation déjà, accepter de travailler à plusieurs se révèle indispensable », explique Thierry Chartrin, responsable du service innovation et développement à l'Arifts, un institut de formation des travailleurs sociaux à Angers. Il évoque des « aptitudes relationnelles », nécessaires à la cohésion du groupe.

Comme l'ouverture d'esprit, le respect des parcours des autres participants... Une capacité à œuvrer de concert qui restera indispensable une fois les interventions en tant que pair commencées. Créer un réseau se révèle précieux pour échanger et se soutenir.

Développer son assurance

Les pairs ont deux champs d'intervention. Ils vont au-devant d'autres personnes en situation de handicap, plus habituées à avoir affaire à divers professionnels (santé, administration...). Ils rencontrent aussi des

TÉMOIGNAGE



© DR

« Objectif autonomie »

Coralie Morizet, 31 ans, intervenante-pair dans le Centre-Val de Loire.

Paraplégique à la suite d'un accident de voiture il y a quatre ans, Coralie Morizet s'est battue pour très vite retrouver son autonomie et elle a eu envie d'aider les autres à y parvenir. Dès le centre de rééducation, elle a participé à des groupes de paroles et pris du recul. Puis, elle s'est formée et a décroché, en décembre dernier, son diplôme interuniversitaire de personne experte en situation de handicap. Elle est aujourd'hui salariée, en tant que référente-pair, d'APF France handicap dans le Centre-Val de Loire, où elle participe à la coordination des pairs en santé. « Être intervenant-pair, c'est disposer de savoirs mais aussi apprendre à les transmettre. »



Si la plupart des pairs offrent leurs services généreusement et sans rémunération, ils doivent aussi veiller à conserver du temps pour eux, car aider ne signifie pas s'oublier. © AdobeStock

spécialistes, de santé par exemple. Dans les deux cas, ils doivent être convaincus de ce que Pauline Tursi, coordinatrice pour les Hauts-de-France du projet Epop, appelle la « légitimité des savoirs expérimentiels ».

Écouter

Loin des discussions de « *café du commerce* », les pairs doivent offrir ce que Véronique Carrette qualifie d'« *écoute active* ». Elle se distingue de celle d'un thérapeute, puisqu'il s'agit d'avoir une oreille attentive « *sans donner de leçons, sans avoir envie de devenir un sauveur. Une attitude nécessaire pour pouvoir accompagner* ». « *Et sans juger* », ajoute Patrice Giordano.

Convaincre

Les personnes récemment diagnostiquées, en particulier, peuvent peiner à envisager de se faire accompagner par quelqu'un qui se trouve à un stade plus avancé de la maladie. Le patient-expert doit pouvoir faire passer le message qu'il a « *une vie "normale" même en fauteuil roulant* », illustre Véronique Carrette.

Communiquer

Signaler son existence, ses compétences, indiquer la complémentarité du soutien que cela présente

pour les personnes. « *Autant d'arguments qu'il convient de développer auprès des professionnels de santé ou des établissements médico-sociaux pour trouver des occasions d'intervention* », selon Pauline Tursi.

Se préserver

Il convient de rester bienveillant à son propre égard, de garder du temps pour soi. Par exemple, de poursuivre ses activités physiques, sans passer tout son temps à convaincre les autres des bienfaits du sport. Véronique Carrette invite les pairs qu'elle forme, puis accompagne dans le déploiement de leurs interventions, à ne pas oublier qu'eux-mêmes sont malades.

Valoriser son statut

La plupart des pairs interviennent bénévolement mais, de plus en plus, la question de leur statut se pose, et certains deviennent salariés. D'autres créent des associations pour valoriser leur intervention ou des auto-entreprises. Les travailleurs en Ésat bénéficient parfois de mises à disposition pour exercer de la pair-aidance. Dans tous les cas, négocier le coût de l'intervention avec la structure d'accueil pourra se révéler utile. ▀

Sophie Massieu

Enjeu formation

On ne naît pas pair-expert, on le devient. Zoom sur quelques formations.

- La Ligue française contre la sclérose en plaques (LFSEP) propose quatre modules de deux jours répartis sur deux mois. Gratuites, ces formations demandent aux candidats de s'engager par la suite à intervenir bénévolement durant cinq ans. Prochaine session au deuxième semestre 2023. Contact : 01 53 98 98 80 – info@ligue-sclerose.fr – www.ligue-sclerose.fr
- L'Université Paris Cité délivre un diplôme interuniversitaire (DIU) "Devenir personne experte en situation de handicap". Réparties sur dix mois, 130 heures de cours à distance, en présentiel, et de stages sont dispensées. En partenariat avec APF France handicap. Coût : 1 450 € en formation initiale, 2 100 € en formation continue. Prise en charge possible pour les demandeurs d'emploi par Pôle emploi. Demi-tarif pour les adhérents d'APF France handicap. Contact : 01 57 27 85 12. Voir aussi : www.apf-francehandicap.org, dans le menu déroulant sélectionner "actualités nationales", puis faire défiler les posts jusqu'à celui intitulé "Candidater pour le diplôme "Devenir une personne experte en situation de handicap" ou aller directement sur la page 3.
- En Centre-Val de Loire, APF France handicap forme durant quatre jours des pairs en santé et a créé le réseau 2ppairs. Formation gratuite. Contact : Papa Diop, 06 08 11 89 89.
- À Angers, l'Arifts, institut de formation des travailleurs sociaux, propose un cursus de 160 heures pour devenir "intervenant-pair". La quatrième session débutera le 20 novembre prochain. La formation accueille des personnes handicapées mais aussi des personnes rencontrant d'autres difficultés, comme les addictions, la précarité... Financement possible par Pôle emploi et l'Agefiph.